

QUELS MATÉRIAUX DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ?

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CERC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Site de Lyon : 04.72.61.06.30 | contact@cercara.fr
Site de Clermont-Ferrand : 04.73.43.15.13 | brun@cercara.fr
www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr | www.cerc-actu.com

Suivez-nous : [@cerc_ara](https://twitter.com/cerc_ara)

Etude réalisée par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes
Avec le soutien financier de la **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes** :
Avec le concours...

...de ses membres de Droit :



...de ses membres Adhérents :

AQC Lyon	DDT 38	Fédération BTP 69
ARAUSH	DDT 42	Fédération BTP 73
BTP Banque Lyon	DDT 69	Fédération BTP 74
CCI Lyon Métropole - Saint-Etienne - Roanne	DDT 73	Fédération des SCOP BTP Rhône-Alpes
CCI région Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 74	FIBRA
CCI Savoie	Fédération BTP 01	LCA-FFB Auvergne-Rhône-Alpes
CEREMA Direction Centre-Est	Fédération BTP 03	Office du BTP 63
CRPI Auvergne	Fédération BTP 26/07	Ordre des architectes Auvergne
DDT 01	Fédération BTP 38	SPRIR Rhône-Alpes
DDT 07	Fédération BTP 42	UNGE Rhône-Alpes
DDT 26	Fédération BTP 43	UNTEC Rhône-Alpes Auvergne

...et de ses partenaires :



CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est un important consommateur de matériaux et producteur de déchets issus de ressources dont certaines ne sont pas renouvelables. Avec la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, les notions d'économie circulaire et d'écologie industrielle sont devenues des priorités stratégiques à décliner au niveau territorial. Une des problématiques de la filière construction est de trouver des matériaux substituables afin d'économiser la ressource naturelle non renouvelable. Il est donc important pour pouvoir mesurer ce qui a déjà été fait et ce qu'il reste à faire concernant les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, d'avoir connaissance de plusieurs aspects sur ces matériaux :

- ▶ La provenance des matériaux utilisés tant par leur origine géographique qu'en fonction de leur nature ;
- ▶ Les substituabilités possibles des matériaux non-recyclés, non-renouvelables et non-recyclables avec des matériaux recyclés, recyclables et renouvelables ;
- ▶ Les freins éventuels à l'utilisation de matériaux alternatifs.

L'objectif de cette étude est, in fine, d'avoir un état des lieux sur la gestion des ressources et matériaux en région Auvergne-Rhône-Alpes.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le dispositif d'observation était constitué de quatre phases complémentaires :



Quels matériaux alternatifs utilisés sur les chantiers de la région ?

Des matériaux alternatifs présents en région

Principaux matériaux biosourcés et recyclés utilisés sur les chantiers de la région

Source : enquête CERC Auvergne-Rhône-Alpes

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

- Bois : de structure, de vêture, pour l'isolation
- Ouates de cellulose
- Chanvre

MATÉRIAUX RECYCLÉS

- Terres excavées
- Autres déchets inertes recyclés du BTP
- Bétons recyclés
- Fraisâts



Des matériaux produits sur Auvergne-Rhône-Alpes

Les principaux matériaux biosourcés utilisés sur les chantiers d'Auvergne-Rhône-Alpes sont produits sur la région. Cependant, alors qu'Auvergne-Rhône-Alpes est une région particulièrement bien dotée de surfaces boisées, le bois utilisé ne provient pas toujours de la région. En effet, plusieurs facteurs se combinent : le morcellement des exploitations forestières, la structure

de la filière régionale de transformation du bois et la moindre reconnaissance de la provenance dans le choix des matériaux. Par ailleurs, le bois est également utilisé en substitution d'autres matériaux tels que la laine de verre ou de roche, le PVC.

Pour le chanvre, la chaîne de transformation apparaît peu développée en dépit d'une ressource

cultivée importante, obligeant actuellement les distributeurs à se fournir parfois dans d'autres régions où la filière apparaît davantage organisée (Vendée).

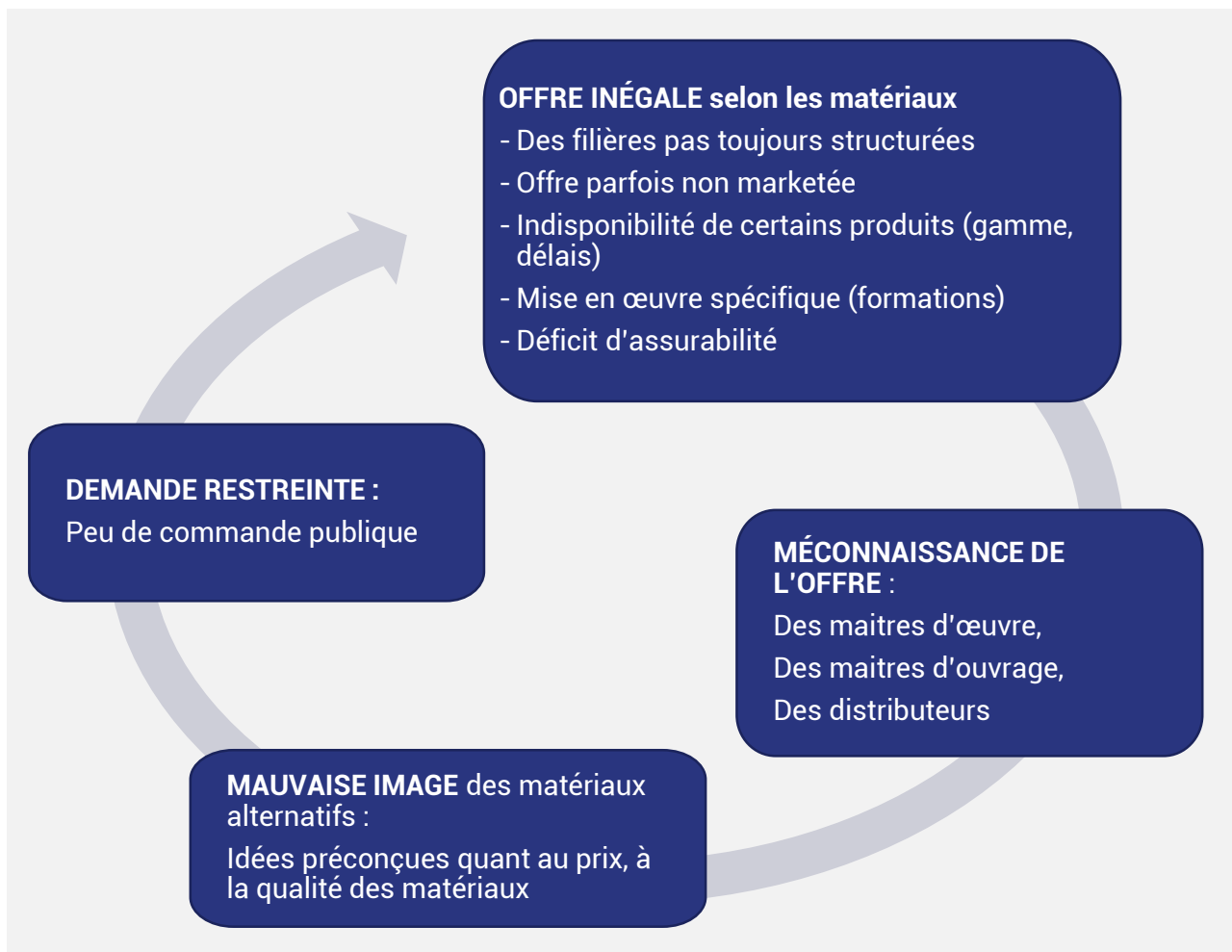
Les principaux matériaux recyclés utilisés proviennent généralement de la ressource régionale

zoom

D'autres matériaux, moins fréquemment utilisés sur les chantiers sont aussi disponibles sur la région. La paille, la laine de mouton, la pierre ornementale et la terre apparaissent comme des ressources mobilisables pour les chantiers d'Auvergne-Rhône-Alpes.

📍 Quels freins à l'utilisation de matériaux alternatifs en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Une méconnaissance de l'offre de matériaux alternatifs qui nuit à sa diffusion



Des stades de maturité différents selon les filières

En effet, la filière des matériaux minéraux apparaît bien développée en Auvergne-Rhône-Alpes en termes de disponibilité des matériaux en région et d'une organisation de l'exploitation à la transformation et valorisation de ces matériaux.

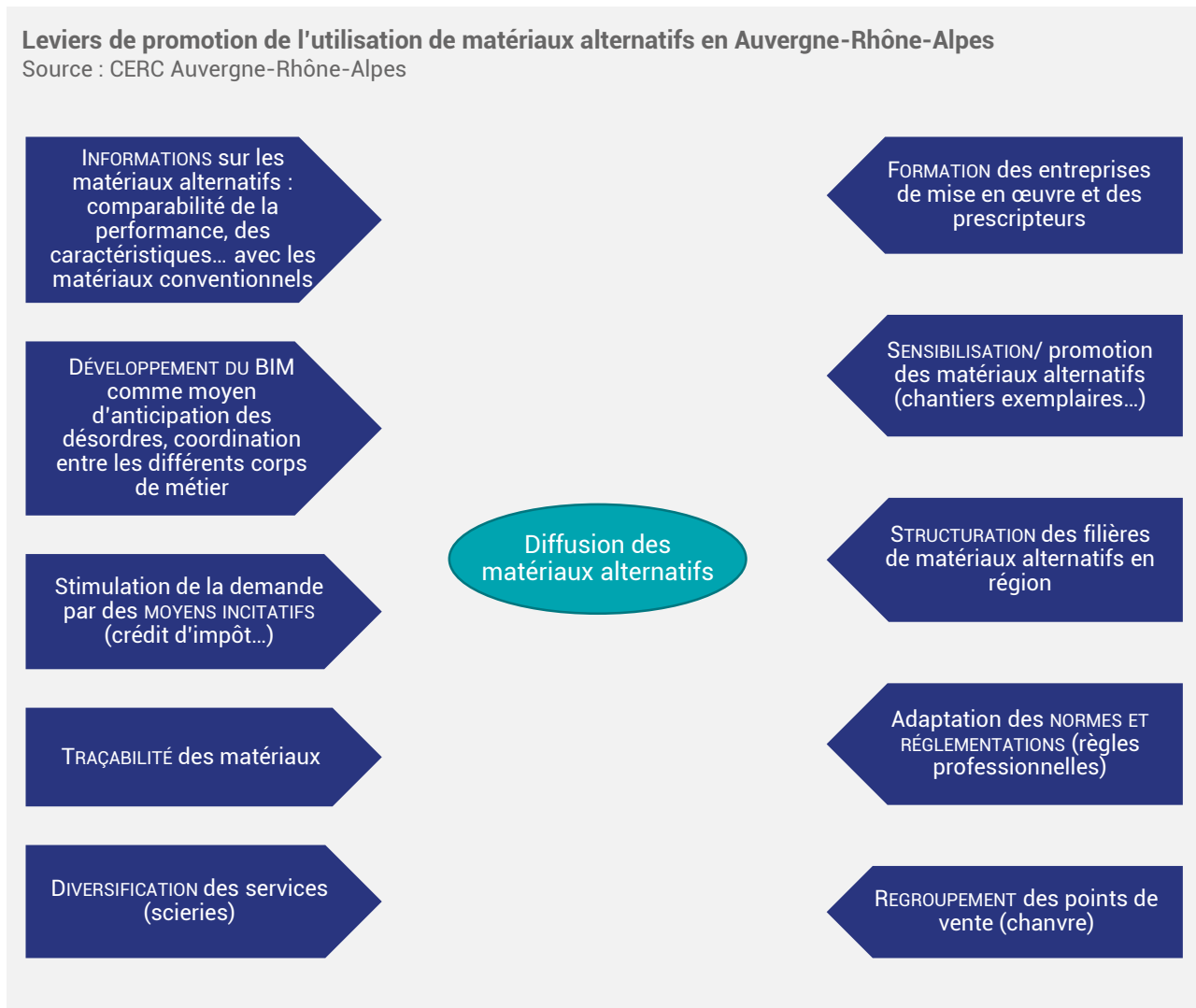
Concernant les matériaux biosourcés, les situations sont

hétérogènes selon les matériaux. Globalement, les freins rencontrés par les différents acteurs se rejoignent. L'offre est en effet méconnue par ces derniers limitant la distribution, la prescription et l'utilisation de ces matériaux. Ce déficit d'informations ne permet pas de contrer les idées préconçues à l'égard des matériaux alternatifs : perçus plus coûteux, des doutes quant à leurs qualités (amplifiés par le manque d'assurabilité). Parfois

jugés comme trop risqués, la commande publique n'est pas généralisée sur le recours aux matériaux biosourcés. De plus, certaines filières ne sont pas encore pleinement structurées, sans démarche commerciale, ne contribuant pas à la stimulation de la demande ni à la formation des entreprises quant à leur mise en œuvre.

Quels leviers afin de promouvoir l'utilisation de matériaux alternatifs ?

Plusieurs axes combinés de valorisation des matériaux alternatifs



En préambule, il est à noter que tous les matériaux alternatifs ne sont pas voués à remplacer les matériaux conventionnels. Des contraintes techniques (résistance, propriétés hygrothermiques) empêchent pour l'instant la substituabilité de certains matériaux par des matériaux alternatifs.

La connaissance partagée des matériaux alternatifs comme prérequis à son utilisation

Le premier axe de développement est effectivement l'amélioration de la notoriété et de la maîtrise de ces matériaux auprès de l'ensemble des acteurs de la filière : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, etc. Ceci implique également une meilleure communication/ structuration de la part des filières de production de ces matériaux, une valorisation des chantiers exemplaires pouvant témoigner de l'usage de ces matériaux et une diffusion des

innovations.

La réglementation apparaît clairement comme un frein à la préconisation de matériaux renouvelables, recyclés, recyclables qui peut être abordée sous deux angles : l'acceptation des règles professionnelles dans les DTU et les progrès techniques/ technologiques. D'autres moyens incitatifs peuvent être cités tels que les crédits d'impôts/ subventions ou la traçabilité des matériaux.